



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Nomination du conseil des ministres

Julie Boulet : un bon choix pour le transport collectif

Montréal, le 18 décembre 2008. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et ses membres, les neuf sociétés de transport en commun du Québec, saluent la reconduction de Madame Julie Boulet à titre de ministre des Transports dans le nouveau gouvernement majoritaire de Monsieur Jean Charest et la félicite très chaleureusement.

Nommée ministre déléguée aux Transports en septembre 2003, puis promue ministre des Transports lors des élections d'avril 2007, Madame Boulet connaît bien le dossier du transport collectif. Elle a entre autres participé à mettre en œuvre la Politique québécoise du transport collectif lancée en juin 2006 et dont les modalités ont été dévoilées en février dernier. Représentant des investissements de près de 4,5 milliards de dollars entre 2007 et 2011, la Politique québécoise du transport collectif confirmait le réengagement de l'État québécois dans le financement du transport collectif après près de 15 ans de sous-financement.

« *L'ATUQ est satisfaite de la décision prise par le premier ministre d'assurer une continuité au sein du conseil des ministres en ces temps de difficulté économique. L'ATUQ et ses membres continueront d'offrir toute leur collaboration à Mme Boulet puisque nous sommes conviés à relever plusieurs défis pour que le transport collectif constitue un vrai levier du développement durable du Québec* » a souligné Monsieur Jean-Jacques Beldié, président de l'ATUQ.

Notons également la nomination Monsieur Normand MacMillan comme ministre délégué aux Transports, une fonction qui n'apparaissait pas dans le précédent conseil. « *Nous espérons que son expérience au sein de divers comités ministériels, dont celui de la prospérité économique et du développement durable, saura apporter une plus-value au ministère* », a conclu Monsieur Beldié.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, responsable Communications et relations publiques
Association du transport urbain du Québec (ATUQ)
Téléphone : (514) 280-4640 / Courriel : roxane.fafard@atuq.com